



Procès-Verbal de l'assemblée Générale de la Ligue de Normandie des Échecs,

Le samedi 18 septembre 2021

Au Club Echecs de Gonfreville l'Orcher Rue des sports 76700 Gonfreville l'Orcher

ORDRE DU JOUR :

14h00 - 14h30 Vérification des pouvoirs

14h30 Ouverture de l'Assemblée Générale

Début de séance 14h30

12 clubs présents ou représentés (32 voix / 75)

Club d'échecs Lexovien, Avant Garde Caennaise, UST Equerdreville, Agneaux Saint-Lô, Echecs Le Fresne-Conche, Orcher La Tour, Criquebeuf, Doudeville Accueil, L'échiquier Dieppois, Taquin section Echecs,

Le quorum n'est pas atteint mais étant donné que c'est une assemblée générale ordinaire, la séance peut commencer.

1) Approbation du dernier procès-verbal de l'assemblée générale électorale. (en ligne sur le site)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2) Rapport Moral du président (en annexe)

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3) Rapport des différentes directions et commissions

A. Rapport de la DRA (en annexe)

Bruno Adeline a remarqué une baisse des effectifs au niveau de l'arbitrage

Concernant la formation, plusieurs stages ont été organisés sur la Normandie

- Un stage de formation continue en ligne (9 stagiaires)
- Un stage SC- Arbitre Fédéral Club à Dieppe (11 stagiaires)
- Un stage ASP Tuteur en ligne

- A noter, La DRA a organisé le 1er stage ASP Tuteur en ligne en France
- Pour cette nouvelle saison, les stages sont à définir

B. Rapport commission Jeunes par Mickael Jeanne

Le bilan est rapide à effectuer car la saison a été une nouvelle fois tronquée par les conditions sanitaires.

Toutefois des jeunes ont pu suivre des cours particuliers dans le cadre de l'équipe talent de la ligue et 7 ont été encadrés lors de l'open de Dieppe cet été.

Le championnat de France d'Agen en juillet a été annulé et reporté aux vacances de la Toussaint. La FFE a alors demandé aux Ligues de choisir leur mode de qualifications :

4 possibilités de qualification pour nos jeunes :

1. Sélectionner les qualifiés suite au championnat de Normandie qui a eu lieu à Evreux en 2020 et qui n'ont pu se rendre au championnat de France puisqu'il a été annulé à cause de la COVID. (Une simulation a eu lieu en amont de la réunion pour vérifier que les changements de catégories ne posent pas de problèmes).
2. Une nouvelle sélection sur l'échiquier en créant un nouveau tournoi qualificatif qui aurait lieu en septembre sur un ou plusieurs week-ends.
3. Un tournoi en ligne.
4. Une sélection arbitraire de la ligue.

Il n'existait pas de « solution miracle » et peu importe la décision prise il y aurait forcément des déçus.

Une solution mixte a été proposée par la commission jeune et actée par le bureau de la ligue :

Qualification des jeunes normands suite au championnat de Normandie d'Evreux ce qui récompense notamment les jeunes qui se sont qualifiés pour la première fois et qui pouvaient être déçus de ne pas avoir pu participer à leur premier championnat de France.

Toutefois, la ligue a pris contact avec les familles de ces jeunes rapidement afin de savoir s'ils souhaitent participer au championnat de France d'Agen à la Toussaint.

Les places qualificatives restantes seront alors remises en jeu au tournoi de Saint-Lô le 25 septembre.

Pas de question

C. Rapport scolaire

Aucune activité a été mise en place du fait de la crise sanitaire

4) Rapport Financier 2020-2021 par Bruno Adeline

La baisse des licences est importante (-40% en nombres ; -24% en euros).

Il est à noter que 12 licences « E » (licence d'été adoptée par la FFE lors de son assemblée générale) ont été prises au cours de l'été (dans la base papi, la FFE a intégré la licence E aux licences A)

Les charges sont en augmentation de 34,7% par rapport à la saison précédente. Elles tiennent compte des opérations de soutien adoptées lors de l'AG précédente (cours en ligne pour les joueurs de moins de 1600 ELO, aide pour les clubs n'ayant pas pu organiser leur tournoi...).

Les produits diminuent de 15% par rapport à la saison précédente.

Le résultat au 31/08/2021 est un déficit de 207,64€

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5) Discussion sur les contraintes sanitaires et le fonctionnement des clubs

Présentation du passe sanitaire dans les clubs et pratique du jeu

Cyrille VAUGEUIS présente et commente le FAQ réalisé par la FFE (lien ci-dessous)

<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=13557>

Le passe sanitaire est obligatoire pour s'entraîner, jouer des parties amicales ou en compétitions. Le contrôle est à la charge de l'association sauf si l'entrée est gérée par la ville ou un organisme privé.

Question : Mr Van Duyse du club de Conches concernant le nettoyage des jeux lors d'un tournoi et si les intervenants dans les écoles doivent avoir un passe sanitaire

Mr Cyrille Vaugeois préconise que les jeux doivent être nettoyés s'ils sont utilisés par des joueurs différents surtout lors d'un tournoi, Mr Olivier Delabarre rajoute que l'organisateur ou le responsable des lieux peut demander aux joueurs d'effectuer un nettoyage. Les joueurs sont très compréhensifs

Le passe sanitaire n'est pas obligatoire pour intervenir dans les établissements scolaires.

6) Présentation et vote remboursement part Ligue licence A saison 2020- 2021 (en annexe)

Bruno Adeline présente le remboursement qui s'effectuera en 4 temps

- 1^{er} versement = 3^{ème} semaine d'octobre 2021
- 2^{ème} versement = 3^{ème} semaine de décembre 2021
- 3^{ème} versement = 3^{ème} semaine de mars 2022
- 4^{ème} versement = 3^{ème} semaine de juin 2022

Le reversement de la part ligue des licences A (saison 2020-2021) sera effectué sur la base des licenciés A de la ligue au 31 août 2021.

Le reversement sera effectué au club qui aura la charge du reversement au licencié.

Chaque club doit envoyer son R.I.B au trésorier

Une foire aux questions est inscrite dans le document précisant les modalités de mise en œuvre du plan de relance

Question d'André Maniable : est-ce que les comités départementaux suivent la ligue sur la réversion totale des licences de l'année N-1 ?

Cyrille Vaugeois répond que les comités sont autonomes dans leurs décisions. A ce jour seul le CDJE 76 a confirmé le remboursement de la licence.

Le remboursement est voté à l'unanimité

7) Calendrier prévisionnel des compétitions

Mr Bruno ADELIN (membre de la CTF) notifie que plusieurs dates ont été modifiées par la F.F.E

Mr André maniable propose au comité directeur de la ligue d'alléger les forfaits du fait de la crise sanitaire qui pourrait fragiliser la composition des équipes. Le comité prendra une décision lors du prochain CD.

Mr Cyrille Vaugeois demande au club de fixer rapidement leurs dates de tournois et d'en informer la Ligue pour publication sur le calendrier de la Ligue

La FFE a modifié le championnat rapide féminin avec un 1er tournoi au niveau des CDJE.

Quelques dates :

- Championnat de Normandie Jeunes du 6 au 9 février 2022 à Gonfreville (seul candidat)
- Championnat 76 jeunes du 27 au 28 novembre
- Open de Lisieux du 27 au 28 juin 2022
- Open de Dieppe du 2 au 3 juillet 2022
- Open de Saint-Lô du 9 au 16 juillet 2022

8) Projets Ligue

Plan de relance après la pandémie :

L'objectif est de retrouver en 2 ans, un nombre de licenciés d'il y a 5 ans à savoir 2500.

Le remboursement de la licence de la saison précédente va contribuer à amortir la chute des effectifs mais il va falloir mettre en place un plan de développement pour atteindre cet objectif :

L'objectif de la ligue est avant tout de soutenir les comités et les clubs dans tous les domaines et être à l'écoute de leurs besoins et de leurs difficultés à développer le jeu d'Échecs sur leur territoire

1. Promouvoir les échecs lors des événements sportifs locaux et nationaux
2. Faire découvrir la discipline et initier le grand public par l'animation
3. Mettre à disposition du matériel au couleur de la Normandie

« Place aux Échecs en Normandie »

(Barnum, tables, Bancs, Comptoirs, Kakémonos, bâches, vêtements associés au plan de développement)

Refonte de l'équipe Talents jeunes :

Mickaël JEANNE a déjà envoyé la charte et le nouveau dispositif. L'objectif est de créer plus de cohésion entre les jeunes grâce aux stages qui seront organisés en même temps que les opens de la Ligue.

Communication :

Nous souhaitons redynamiser le site de la Ligue, le rendre plus attrayant et qu'il soit plus facile à utiliser pour les rédacteurs. Nous souhaitons également travailler sur un nouveau logo.

9) Présentation et vote du budget prévisionnel 2021-2022 (annexe)

Mr Bruno Adeline présente le budget prévisionnel

Question de Mr Hubert Bénéteau du club de Saint-Lô concernant L'ANS

Il demande quelques précisions sur le montant sollicité et nous conseille de l'augmenter en proposant plusieurs actions.

Mr Olivier Delabarre répond que c'est une excellente idée. La difficulté réside dans le financement budgétaire de plusieurs actions. Chaque action menée par la ligue doit être financée au 2/3 par autofinancement. Pour la demande ANS envisagée, la ligue prévoit de retenir une enveloppe budgétaire modérée.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité

10) Questions diverses

La séance est levée à 17h30

Le Président

Cyrille VAUGEOIS

Le secrétaire de séance

Olivier DELABARRE